

L'Urbanisme, au cœur de nos préoccupations!

L'urbanisme recouvre tout ce que nous voyons et vivons localement en dehors de chez nous : les rues, les façades, les toits, les aménagements de rue, de stationnement, les déplacements à pied, à vélo, en voiture. C'est aussi la gestion du développement de notre village : les nouvelles constructions, les règles architecturales, les destinations de terrain (les fameuses zones constructibles). Tout cela étant encadré par une législation et un schéma directeur régional de plus en plus contraignant comme vous pouvez l'imaginer : loi ALUR, loi Montagne, Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Urbaine de Grenoble (SCOTRUG) auquel la Communauté de Communes du Trièves a adhéré il y a 2 à 3 ans.

Nous connaissions le **POS**, le Plan d'Occupation des Sols. Le POS va mourir d'ici mars 2017, vive le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme).

La loi nous oblige à choisir l'avenir que nous souhaitons donner à notre POS. Ne rien choisir, c'est opter pour le RNU (règlement national d'urbanisme): c'est alors le préfet qui déciderait pour nous. Nous aurions pu faire une Carte Communale. Nous avons choisi de faire un PLU et de travailler en Conseil et avec vous, aidé par un Urbaniste, à la création d'un document pilotant notre urbanisme pour les années à venir.

Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler très vite en réunion publique dès que notre Urbaniste sera choisi.

Les travaux d'aménagement ont été nombreux cet été. Beaucoup d'entre vous ont souhaité améliorer leur confort!

Rappelons que toute modification de votre maison modifiant l'extérieur (façade, ouverture, toit) ou l'intérieur (changement de destination d'une surface) nécessite une **Déclaration Préalable,** déclaration à retirer et déposer en mairie. Cette déclaration permet de s'assurer de la conformité des travaux aux documents d'urbanisme et auprès des Bâtiments de France pour le périmètre de la Forge.

Prenons quelques exemples:

- Je refais mon toit à l'identique même tuile pas d'ouverture supplémentaire : pas de déclaration préalable
- Je change toutes mes fenêtres en les remplaçant par des fenêtres en PVC à double vitrage : déclaration à faire
- Je rajoute une fenêtre de toit : déclaration à faire
- Je refais ma façade couleur ou matériau : déclaration à faire
- Je pose une nouvelle porte fenêtre : déclaration à faire
- Je prévois l'installation d'un volet roulant : déclaration à faire
- Je refais mon toit avec un autre modèle de tuile : déclaration à faire
- Je pose un abri de jardin (>2 m2): déclaration à faire

Avant toute chose, renseignez vous auprès du secrétariat de mairie ou auprès des élus. Nous sommes là pour vous conseiller. Vous pouvez aussi faire appel à l'architecte conseil, gratuitement. Renseignez vous à la mairie.

Nous avons bien d'autres sujets à discuter avec vous tous. Nous prévoyons d'organiser dans les prochaines semaines une nouvelle réunion publique, pendant laquelle nous débattrons ensemble. Bonne rentrée. Bon début d'automne à tous.

Le Ramassage des Ordures Ménagères

Le traitement des déchets représente un coût total de 1,45 million d'euros pour 5993 tonnes de déchets ramassés, soit environ 597 kilos par habitant pour l'année 2014.

On peut répartir nos déchets de cette façon : les Déchetteries 41,94% ; Ordures ménagères 40,38% ; Tri sélectif 13,15% ; Fermentescibles (nos anciennes poubelles vertes) 3,09% ; Bâches agricoles 1,45% .

POURQUOI TRIER NOS DÉCHETS? PRENONS DES EXEMPLES DE TOUS LES JOURS...

* Une bouteille en verre (poids moyen 700 grs), si je la dépose dans un sac noir d'ordure ménagère et que je la porte dans le container gris destiné aux ordures ménagères, elle coûte à la collectivité pour son ramassage et son incinération à Pontcharra environ 0,21€. Mais si au lieu de la poser dans le container gris, je la dépose quelques mètres plus loin dans le container du Tri sélèctif prévu pour le ramassage des verres, elle coûte pour son ramassage 0,04€ et la bouteille est revendue 0,02€.

La Comcom collecte 407 tonnes de verres pour un coût total de 26132€, le verre est racheté 12496€. La collecte du verre coûte 64€ la tonne et elle est revendue 30,70€ ce qui diminue la note par deux.

La Comcom collecte aussi 2420 tonnes d'Ordures Ménagères pour un coût total de 721160€ soit 298€ la tonne. Elle estime que 20% des Ordures Ménagères sont des verres, si le tri était parfait, il représenterait une économie potentielle de 144232 € et quelques 484 tonnes de verres qui repartiraient à la revente pour un montant de 14860€. C'est près de 160000€ d'économies...

* il en est de même pour les emballages : bouteilles plastiques de jus fruits, de lessive ; brique de lait… la collecte représente 135 tonnes pour un coût total de 101791€ alors que la revente et les aides éco-emballages rapporte 115143€ ; du coup c'est tout bénéfice.

ALORS: N'HESITONS PLUS! TRIONS nos DECHETS

Mettre tous les déchets dans les bacs gris : c'est plus facile, c'est bien caché mais ça coûte cher.

Cela contribue à faire augmenter la facture finale, et met en péril le montant de la redevance annuelle que nous payons tous individuellement. Et si on changeait nos habitudes ?

Pour les branches et l'herbe coupée

Le stockage à la carrière est maintenu, vous pouvez continuez à déposer vos branchez uniquement qui vous encombrent. Elles seront ensuite broyées.

Le compost

Si vous n'avez pas acheté de composteur au printemps, vous pouvez à nouveau en commander soit au secrétariat de la mairie 04 76 34 70 39 soit en téléphonant directement à la Comcom 04 76 34 11 22 pour un prix unitaire de 15€

L'Assainissement

Lors du conseil municipal du 28 septembre, Le Maire et les conseillers ont délibéré pour le choix du zonage pour le programme d'assainissement. Ce zonage délimite les habitations concernées par un réseau collecteur qui aboutit à une station d'épuration et les autres habitations plus éloignées qui seront en assainissement individuel dont le hameau d'Avers.

Les plans de zonage sont consultables en Mairie lors des permanences hebdomadaires.

Les Brèves

- Suite à un entretien avec notre compagnie d'assurance, notre cotisation s'est vu diminué de 1500€, nous garantissant une reconduction et une amélioration de notre couverture.
 - Prochain conseil municipal le 26 Octobre.
 - Le conseil Municipal invite la population à la cérémonie du souvenir le jour du 11 Novembre.
- Les élections régionales françaises auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les 14 conseils régionaux.



Une fontaine est une construction — généralement accompagnée d'un bassin — d'où jaillit de l'eau. Les fontaines ont été un des facteurs d'hygiène, en limitant le risque de choléra ou de maladies véhiculées par les puits risquant d'être contaminés par les excréments et eaux usées. Certaines fontaines jouaient aussi le rôle d'abreuvoir.

En Europe, le fontainier parfois désigné par la population était chargé de l'entretien, des réparations ou de dégeler la fontaine en hiver.

L'eau qui coule, évoquée par la chanson « À la claire fontaine... », le bruit du jet d'une fontaine avait la réputation d'apaiser celui qui l'entendait. Si quelqu'un, la nuit, ne peut trouver le sommeil, qu'il se mette à contempler des sources et le sommeil « viendra » a écrit un architecte. Le bassin est un élément encore utilisé comme tel dans certains parcs et jardins et en ville.

Depuis l'été, Marc avec l'aide de Denis ont remis en service deux bassins dans le village dans le quartier de « pruzères ».

Le premier, en mauvais état était fermé depuis quelques années. Remis en eau, les villageois sont surpris d'entendre à nouveau le bruit de l'eau qui coule.

Le deuxième sur la petite placette de pruzères avait complètement disparu malgré le bel abri.

Nous leur souhaitons une vie longue pleines de bavardages, de fleurs et d'arrosoirs...

Les Travaux d'enfouissement et de renforcement de réseaux

Les travaux commencés au printemps, ont repris le 8 octobre pour plusieurs semaines. C' est la dernière phase de travaux pour le centre bourg.

Les travaux concerneront la route au niveau de « la pergola » et la route devant l'ancienne poste. C'est là que la gêne sera là plus conséquente puisqu'il faudra à nouveau interdire la circulation pendant plusieurs jours. Ensuite quelques poteaux d'éclairage publique seront soit déplacés soit remplacés par un nouvel équipement. Les lampes d'éclairages seront aussi changées par des lanternes moins énergivores.

Une coupure d'électricité d'une journée est prévue en novembre afin de finaliser les branchements électriques. La pose des coffrets chez les particuliers est finie, il ne restera que les raccordements en fin de chantier.

Le Jardin de la Mairie

En vue des beaux jours de l'été, la pelouse autour de la mairie s'est garnie de jeux pour les plus petits. Ils viennent en complément du city-stade adapté pour les sports collectifs. Toboggan, petit mur d'escalade, portique, tables et bancs pour un pique-nique improvisé, n attendent que vous!

50 ANS déjà En France



A Lalley

20 mars

France Gall remporte l'Eurovision:

La jeune chanteuse française, gagne le Grand Prix de l'Eurovision de la chanson avec le titre écrit par Serge Gainsbourg: "Poupée de cire, poupée de son".

14 juillet

L'italien Felice Gimondi remporte la 52ème édition du tour de France devant le français Raymond Poulidor et l'italien Gianni Motta.

16 juillet

Inauguration du tunnel sous le Mont-Blanc par le président Giuseppe Saragat et le général de Gaulle.

27 août

Mort de l'architecte Le Corbusier.

19 Décembre

Le général de Gaulle est réélu face à François Mitterrand au deuxième tour des Présidentielles.

21 mars

élections municipales

Pelloux gilbert maire, Beaume alphonse adjoint Cuillerez-roux geoges, Raymond Iouis, Richard denise, Giraud henri, Fluchaire andré, Besson roger Oddos paul, , Zann jean, Oddos henri.

27 août

admission à la retraite de Melle Daspre, recrutement d'une nouvelle secrétaire de Mairie à temps complet.

3 septembre

aménagement du réseau et distribution d'eau potable et pose de compteurs chez les abonnés.

30 Septembre

La commune procède aux rachats de terrains à la montagne du Jocou pour une superficie de 130h 40a 5ca.

La Vie du Village

La Rentrée des Classes



Rentrée le mardi 1er septembre Vacances de la Toussaint : 17 octobre au 02 novembre

Ecole de St Maurice: 23 élèves dont 8 enfants de Lalley. Enseignante: Sophie Thévenot

petite section: Tristan, Manolo

moyenne section: Nolam, Margot bulle, Johan

CP: Noam, Julien

CE1: Lylo

Les enfants ont déjà fait une sortie "nature" à Trézanne et une sortie "théâtre" au "poulailler" à Monestier du Percy.

Ecole de Monestier du Perçy : 20 élèves dont 5 de Lalley. Enseignante : Marlène Stéfanidi

CE2 : Mya, CM1 : Youna

CM2: Prune, Enzo, Zoé



Tous les enfants vont participer au courseton le vendredi 16 octobre, le matin à Mens

ALLEZ les encourager!

Ecole primaire de lalley 1961



L'Espace Giono

Les Journées du Patrimoine : 15 personnes ont participé à l'atelier "Préhistoire" fabrication du feu à la manière de nos ancêtres animé par Patrick Gâtelier de l'APECIMM.

Le vernissage du livre « Edith Berger » a eu lieu le samedi 3 Octobre. Le public nombreux, fidèle et connaisseur des œuvres de l'artiste est venu honorer le travail remarquable des bénévoles qui contribue au succès de l'ouvrage; une belle réussite!



Maryse, Brigitte, Anne, Danièle, Marie-claude L'équipe de bénévoles est incomplète... Photo prise le jour du vernissage.



Séance de dédicace

offerte par colette

EXPOSITIONEspace Giono Lalley



Les peintres de l'atelier de Mens
16 octobre/6 février

Prochaine exposition temporaire peinture des élèves de Nicole Miard À partir du 16 Octobre Vernissage : le 16 Octobre à 17h30

STAGE EN TRIEVES 17-18 Octobre 2015

L'espace GIONO de LALLEY nous accueille à nouveau : SCULPTURE GRILLAGE ET PLÂTRE : LE CHEVAL ...

Animation: Dominique HERBIN

Renseignements et inscriptions : valérie Poulat Jean-louis.perrier@wanadoo.fr Ou au 4 76 34 74 70